

## EXTRAIT DU REGISTRE

Des délibérations du Conseil Syndical du  
**SYNDICAT MIXTE INTERCANTONAL DE L'ABATTOIR GUIL DURANCE****Séance du 10 avril 2025**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le dix avril à 18 heures, le Conseil Syndical, convoqué en date du 1<sup>er</sup> avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BERARD Jean-Louis.

Présents : Jean-Louis BERARD ; Christian BLANC ; Gustave BOSQ ; Christian DURAND ; Jean Marie REY

Pouvoirs : Martin FAURE donne pouvoir à Christian BLANC ; Jacques PONS donne pouvoir à Jean Louis BERARD ; Jean Franck VIOUJAS donne pouvoir à Jean Marie REY

Excusés :

NOMBRE DE MEMBRES : Afférents au Conseil Syndical (8) - Qui ont pris part physiquement à la Délibération (5) - Votants (8)

Délibération 2025 04 10\* n°12

**OBJET : Participations financières statutaires des Communautés de communes membres du SMIAGD pour 2025 aux frais de fonctionnement, à la dotation aux amortissements et aux travaux d'investissement**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5721-9 ;*

*Vu l'arrêté préfectoral du 4 juillet 1991 portant création du Syndicat Mixte Intercantonal de l'Abattoir Guil Durance ;*

*Vu les statuts du SMIAGD modifiés, visés par arrêté préfectoral N°05-2018-09-24-004 du 24 septembre 2018 ;*

*Considérant le rapport d'orientation budgétaire validé en conseil syndical du 06/02/2025 ;*

La participation des communautés de communes membres du SMIAGD pour 2025 s'effectue comme suit suivant la clé de répartition :

	FONCTIONNEMENT (Charges + amortissements)	INVESTISSEMENT Travaux + capital emprunt BPA	TOTAL
Serre Ponçon	14 767,18 €	8 536,84 €	23 304,02 €
Guillestrois/Queyras	14 359,98 €	8 301,44 €	22 661,42 €
Pays des Ecrins	10 022,54 €	5 793,99 €	15 816,53 €
Briançonnais	10 610,54 €	6 133,91 €	16 744,45 €
<b>total 2025</b>	<b>49 760,24 €</b>	<b>28 766,18 €</b>	<b>78 526,42 €</b>

Le Conseil Syndical, après délibération,

- Approuve la participation des Communautés de communes membres du SMIAGD pour 2025 ci-dessus
- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 8 (huit)	CONTRE : 0 (Zéro)	ABSTENTION : 0 (Zéro)
-----------------	-------------------	-----------------------

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents

Le Président,

Jean-Louis BERARD

